



CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 janvier 2022 – 18h00 – Maison des associations de SAINT-MONT

Réunion du conseil d'administration. Etaient présents :

Bureau :

Jean-Pierre LAFFITTE (Président), Marcel MORATELLO (Vice-Président) ; Robert DUVIGNAU (Trésorier), Michel PETIT (Secrétaire)

Administrateurs :

Anthony LAFFITTE, Daniel BATS, Serge BOUEILH, Jean-Louis LABRUFFE, André LEPELLETIER, Louis TRICOT, Marie-Claude DUVIGNAU.

Absents :

Michel COUTURE ; Robert LAMOTHE, André SCHORNO

1) Réunion des présidents à la fédération gersoise de pêche (AUCH)

Le Président donne le compte-rendu de la réunion des présidents qui s'est tenue à AUCH le samedi 8 janvier 2022 à 9h00

- Il est évoqué le fait d'indiquer par des pancartes les endroits où les pêcheurs peuvent aller ; Souvent, il est difficile de trouver les endroits pêchables près d'une rivière ou d'un lac.
- Il y a cinq employés plutôt jeunes à la fédération ; Ils aident à la gestion, et tiennent le site Internet à jour.
- Les gardes vont pouvoir verbaliser suite à des incivilités ou des infractions commises par les pêcheurs. Comme certains citoyens refusent cette autorité, certains gardes seront armés.
- Il est demandé à chaque société d'avoir un parcours de pêche accessible. Il faudra y réfléchir au bord de l'Adour.

2) Concours de pêche

Le président fait un rappel sur les trois concours de pêche de la société.

- **Juillet 2022** : Deux barcelonais demandent à ce que le concours soit avancé d'une semaine par rapport à la fête et soit le 3 au lieu du 10.
- **août 2022** : Le concours de Saint-mont aura bien lieu le 14 comme prévu. Un petit rappel est fait sur les coupes à demander et les lots à la fédération.
- **Septembre 2022** : Au Bourdalat le concours aura lieu comme d'habitude le 18.

Pour les prix, il est demandé de supprimer les paniers garnis. Ils n'intéressent pas les pêcheurs. Il vaut mieux des lots soit de viandes, soit de bouteilles de vin.

3) Lâcher de truites

L'ouverture de la pêche a lieu le samedi 12 mars 2022.

Le président indique que sur cette période il a beaucoup d'activités professionnelles. Or il faut lâcher les truites dès le jeudi qui précède l'ouverture.

Les endroits sont évoqués : Barcelonne 1 lâcher, Saint-mont 2 lâchers (canal et Saget).
Les truites sont commandées. Il faudra juste trouver les bonnes volontés pour aider.

4) Informations diverses

La société de pêche de Nogaro a donné un chèque de 50 €. Certains pêcheurs notent que cette participation diminue d'année en année.

5) Questions diverses

Comme l'ordre du jour est épuisé, et qu'il n'y a pas de questions diverses, le président propose de partager le gâteau des rois et le vin blanc. André LEPELLETIER lui souhaite offrir la galette des rois et le cidre car c'est son anniversaire.

C'est donc vers 20 heures que s'est terminé ce premier conseil d'administration.

Le Secrétaire
Michel PETIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Petit', with a large, sweeping flourish on the left side.